This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Cet
C16.3

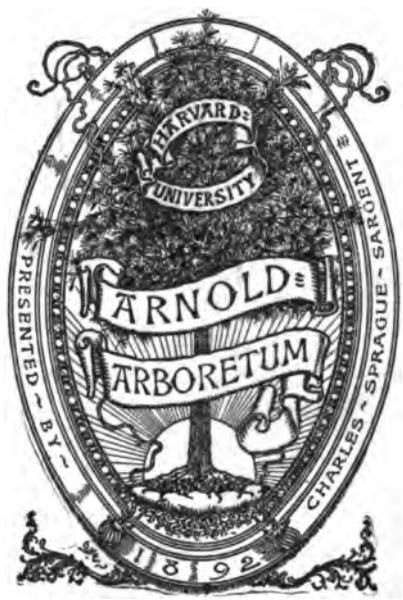
HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD ARBORETUM
PRESENTED BY CHARLES SPRAGUE SARGENT
1892

3526

NOTE

SUR

QUELQUES PLANTES

OBSERVÉES EN FLEURS AU MOIS DE JANVIER 1828,

DANS LA SERRE DE M. SALADIN, A PREGNY.

PAR M. DE CANDOLLE, PROFESSEUR.

GENÈVE.
BARBEZAT ET DELARUE, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.
PARIS. RUE DE GRAMMONT, N° 7.

1828.

Cet
C16.3
N

GENÈVE. IMPRIMERIE DE BARBEZAT ET DÉLARUE.

NOTE

SUR

QUELQUES PLANTES OBSERVÉES EN FLEURS

AU MOIS DE JANVIER 1828,

DANS LA SERRE DE M. SALADIN, A PREGNY.

PAR M. DE CANDOLLE, PROF.

AYANT eu occasion de visiter les serres que M. Saladin a établies dans sa belle campagne de Pregny, et qu'il cultive lui-même avec beaucoup de soin, j'y ai observé trois plantes qui m'ont fourni quelques rectifications à l'état actuel de la botanique descriptive, et que j'ai cru devoir soumettre à la Société.

La première est la plante qui est répandue dans les jardins sous le nom de *Pittosporum revolutum*, et dont on peut voir une bonne figure à la planche 186 du *Botanical Register*. Cette jolie espèce paraît avoir été, dit-on, désignée sous ce nom, en 1811, dans la deuxième édition du *Jardin de Kew*, mais par une phrase si peu exacte qu'elle a donné lieu à quelques erreurs. La même année elle a été désignée

et figurée par M. Rudge, dans les *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, vol. x, p. 298, tom. 20, sous le nom de *Pittosporum fulvum* (et non *flavum*, comme le cite M. Ker) : ce nom fait allusion à la couleur un peu fauve du duvet de la surface inférieure des feuilles. En 1813, M. Bonpland, ne reconnaissant pas sans doute la plante aux deux descriptions précédentes, lui donna le nom de *P. tomentosum* (*Jardin de Navar.*, 1, p. 57, pl. 21). Enfin, en 1824, j'ai désigné, dans le *Prodromus*, sous le nom de *P. revolutum*, une plante trouvée par M. Labillardière à la Nouvelle-Hollande, et qui répond beaucoup plus exactement que celle-ci à la phrase caractéristique du *Jardin de Kew*, et j'ai conservé les espèces de Bonpland et de Rudge en observant qu'elles pourraient bien ne constituer qu'une seule et même espèce.

L'observation de la plante vivante, et sa comparaison avec les échantillons secs de la Nouvelle-Hollande, m'ont prouvé que ces trois espèces devaient en effet se réduire à deux, avec les modifications de caractère et de synonymie suivants :

1. P. REVOLUTUM (Ker. *Bot. Reg.* t. 186) foliis ellipticis, utrinque acuminatis, supernè pubescentibus, subtus pube rufidâ subtomentosis, mollibus, planis, margine vix revolutis aut subundulatis; racemo terminali, brevi, 7-8 floro. ♄ in Novâ Hollandiâ. Dryand. in H. Kew. Ed. 2, v. 2, p. 27, (ex test. Hortul. Anglorum). Lodd. Bot. Mag., t. 506. P. tomentosum, Bonpl. Nav. p. 57, t. 21. (V. v. c. et s. sp.)

β. *fulvum*, foliis subtus nervis exceptis subglabratis. P. fulvum Rudg. Tr. Soc. lin. Lond. 10, p. 298, t. 20. (V. s. sp.)

2. P. LEDIFOLIUM, foliis oblongis, utrinque subobtusis,

margine revolutis, coriaceis, supernè glabris, subtus villoso tomentosis, racemis terminalibus paucifloris. ♄ in Novâ Hollandiâ. P. revolutum, DC. Prod., v. 1, p. 346. Dryand, l. c. ex phrasi specif. (V. s. sp. comm. a cl. Labillardière.)

La deuxième plante, dont je ne dirai que quelques mots, est une belle légumineuse, que les jardiniers connaissent sous le nom de *Kennedya macrophylla*, et qui forme dans la serre tempérée de M. Saladin une belle touffe grimpante de huit ou dix pieds de hauteur. Elle tient assez le milieu entre l'état ordinaire du *Kennedya monophylla* et le K. *ovata;* mais, après l'avoir comparée aux divers états du K. *monophylla*, je reste persuadé qu'elle en est une simple variété à feuilles beaucoup plus grandes et plus larges qu'à l'ordinaire. Elle reste en particulier distincte du K. *ovata* par ses grappes de fleurs deux ou trois fois plus longues que le pétiole de la feuille, et non égales à sa longueur. On pourra donc la désigner dans les catalogues méthodiques de la manière suivante :

KENNEDYA MONOPHYLLA, β *macrophylla*. K. foliis latè ovato-lanceolatis, apice obtusis emarginatis, latitudine duplo circiter longioribus. — Habitus ferè K. ovatæ, sed racemi petiolis duplo triplove longiores.

Enfin, la troisième plante sur laquelle je m'étendrai un peu plus, est celle qui porte dans les jardins le nom d'*Astrapœa Wallichii*, et qui n'y a encore fleuri qu'un petit nombre de fois.

Le genre Astrapæa, qui se range dans la famille des Byttnériacées, a été établi en 1821 par M. Lyndley (Coll. Bot., pl. 14) d'après des échantillons desséchés, envoyés de Calcutta par M. Wallich. Deux ans plus tard, M. Ker inséra dans le

Botanical Register une figure d'une plante qui avait fleuri dans le jardin de Kew, mais qu'il n'avait pas observée lui-même. D'après le dessin de son peintre, il la crut identique avec celle de Lyndley, admettant un peu légèrement que toutes les différences qui se trouvent entre les deux figures tenaient, soit aux imperfections d'une description faite sur l'herbier, soit à l'influence de la culture. Dès lors il fut admis par les jardiniers, que l'arbuste des serres était l'*Astrapœa Wallichii* de Lyndley et de Ker.

Cependant la connaissance que j'ai de l'exactitude ordinaire de M. Lyndley, ne laissait du doute sur cette opinion, reçue sans examen suffisant. Ayant eu l'occasion de voir l'Astrapæa de Ker en fleurs chez M. Saladin, et l'ayant comparée avec un échantillon desséché de celle de Lindley, provenant de M. Wallich même, je me suis assuré de l'exactitude des deux figures, citées chacune pour leur espèce : je suis resté convaincu que ces deux plantes sont réellement distinctes. C'est ce dont on pourra juger par les considérations suivantes :

1°. Le pédoncule floral qui, dans l'une et l'autre espèce, est nu, cylindrique, et plus long que le pétiole, est dressé dans l'Astrapæa originale, qui doit garder le nom d'*A. Wallichii*, puisque c'est elle qui provient de Wallich, et à laquelle on l'avait primitivement donné : il est au contraire arqué et complétement pendant dans l'Astrapæa des jardins, que je nommerai dorénavant *A. penduliflora*, pour la désigner d'après son caractère le plus apparent.

2°. L'involucre qui entoure la tête des fleurs, est presque égal à leur longueur dans l'*A. Wallichii*, de moitié plus

court qu'elles dans l'*A. penduliflora.* Ses folioles sont sur deux rangs bien prononcés, et les extérieures très larges dans la première espèce; plus étroites et égales entre elles, mais non disposées sur deux rangs bien réguliers dans l'*A. penduliflora.*

3°. Les sepales du calice sont verts, foliacés, et très abondamment hérissés de poils à leur surface externe dans l'*A. Wallichii;* étroits, membraneux, d'un blanc un peu rosé, et chargés de poils rares dans l'*A. penduliflora.*

4°. Le style est saillant, hors du tube des étamines de 5 à 9 lignes, dans l'*A. Wallichii;* il ne dépasse pas la longueur des anthères dans l'*A. penduliflora.*

5°. Les pétales de l'*A. Wallichii* sont obtus, entiers ou légèrement échancrés; ceux de l'*A. penduliflora* sont irrégulièrement dentelés ou lobés à leur sommet.

6°. Les dentelures des feuilles, bien représentées dans les deux planches, sont plus écartées et plus irrégulières dans l'*A. Wallichii*, plus rapprochées et plus régulières dans l'*A. penduliflora.*

7°. Les stipules de l'*A. Wallichii* sont moins longues et moins ondulées sur les bords que celles de l'*A. penduliflora.*

8°. Les fleurs de la première espèce paraissent, autant qu'on peut l'affirmer sur le sec, d'un rouge plus foncé ou plus pourpre; celles de la deuxième d'un rouge plus clair ou plus rose; en particulier, le bas des pétales, le tube des étamines et le stigmate, y sont presque blancs, au lieu d'être aussi colorés que le reste de la fleur, comme cela a lieu dans l'*A. Wallichii.*

9°. Enfin, l'*Astrapœa* de Wallich est, d'après le témoignage de ce savant, un grand arbre (*arbor magna*). L'*A. penduli-*

flora pourrait bien n'être qu'un arbuste, car il fleurit n'ayant que deux ou trois pieds de hauteur.

Toutes ces différences ne sont pas, je le sais, également importantes; mais il en est qui me paraissent impossibles à rapporter, soit à la différence des échantillons secs ou frais, soit à celle des individus sauvages ou cultivés. Telles sont la direction dressée ou pendante du pédoncule, la longueur des involucres, la forme des pétales, la consistance des sepales, la longueur proportionnelle du style et des étamines, les dentelures des feuilles. Je pense donc qu'il faut établir ici deux espèces au lieu d'une, et je résumerai leurs différences par les deux phrases suivantes :

1. A. Wallichii (Lindl. Coll. t. 14), pedunculis erectis, involucro flores subæquante, sepalis foliaceis extus hirsutissimis, stylo ultra antheras producto exserto. ♄ in Indiâ orientali. Arbor vasta. Stipulæ ovatæ acutæ planæ. Folia distanter et irregulariter serrata. Flores in omnibus partibus (antheris luteis exceptis) intensè coccinei ferè purpurei. (V. s. ex el. Wallich.)

2. A. pendulifiora, pedunculis arcuato-pendulis, involucro floribus dimidio breviore, sepalis membranaceis pallidè coloratis extus subhirsutis, stylo ultra antheras non producto. ♄ in Madagascar, aut ins. Mauritii? Ast Wallichii Ker in Bot. Reg. t. 691, non Lyndl. Frutex in caldariis florens, 2-4 pedalis. Stipulæ ovato-oblongæ acutæ undulatæ. Folia regulariter serrata. Calyces, partes petalorum inferiores et stigmata albida. Cæteræ floris partes intensè roseæ, antheræ luteæ. Petala apice irregulariter serrata aut lobata. (V. v. c. in cald. H. Saladin. floret in cald. dec. aut jan.)
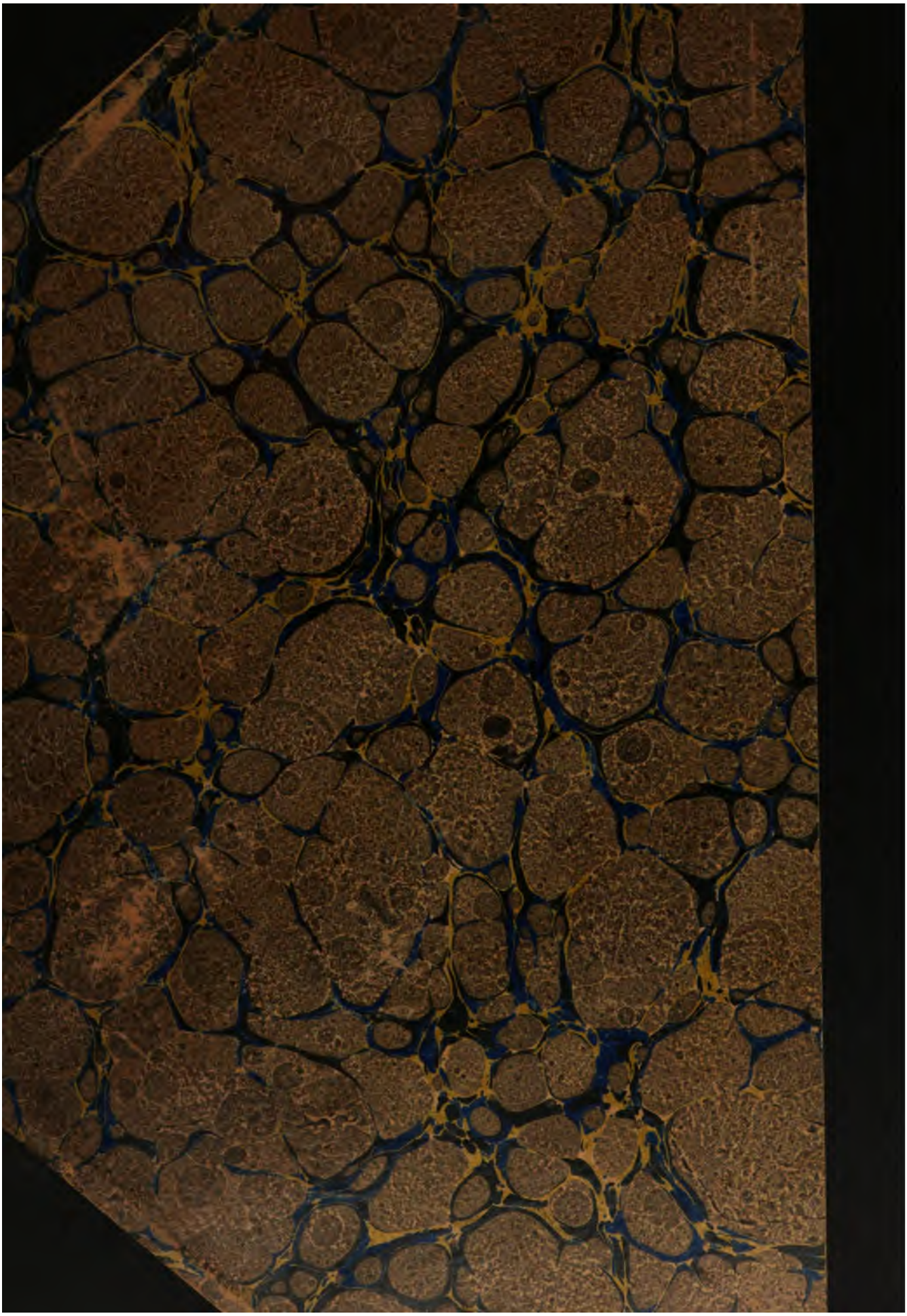
3 2044 102 801 271